

Département de la Manche

Arrondissement de Saint-Lô

Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

23 février 2026

Date d'Affichage

10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie
RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline
VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Benoît LAVARDE qui donne
pouvoir à M. Jean-Marc VARIN

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°03/11 : TRAVAUX DANS LA SALLE DES
JEUNES DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS 'JEAN LETOURNEUR'**

Madame le Maire rappelle la demande des jeunes de rénover leur local à la maison des
associations 'Jean LETOURNEUR', d'autant plus que les travaux d'ouverture de porte
nécessitent de repeindre les parties nouvelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les travaux de peinture pour un
montant maximum de 4 080.00 € TTC et autorise le Maire à signer tous documents
afférents au dossier.

Les jeunes souhaitent également créer un coin pour afficher. Un devis a été demandé
à Bricomarché pour l'achat de tasseaux pour un montant à ce jour de 215.46 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour cet achat.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Floriane VISART DE BOCARMÉ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 